

DOSSIER D'INFORMATION 2020-2021

CORDES ET ORCHESTRES



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis d'envoyer ou déposer les pièces à fournir au CRD.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :

Mercredi 26 août 2020

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

VIOLON

Enseignants : Mme Nathalie ROLLIER, Mme Clémence GOUET, M. Guillaume BARLI, M. Andreï IARCA
*Test d'admission*¹ (pour les élèves ayant déjà travaillé le violon)

Samedi 5 septembre 2020 à partir de 10h00

*Constitution du planning des cours pour tous les élèves*² :

Samedi 5 septembre 2020 de 15h30 à 17h00

Les élèves n'ayant jamais travaillé le violon pourront suivre à l'essai une année d'initiation, dans la limite des places disponibles, s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Avoir été admis au minimum en cycle I-2^{ème} année de formation musicale et selon les résultats en lecture clé de sol, clé de fa et en rythme.
- Age moyen d'entrée en initiation : 8 ans

ALTO

Enseignante : Mme Clémence GOUET

*Test d'admission*¹ (y compris pour les débutants) :

Samedi 5 septembre 2020 à partir de 10h00

*Constitution du planning des cours pour tous les élèves*² :

Samedi 5 septembre 2020 de 15h30 à 17h00

VIOLONCELLE

Enseignants : Mme Marion FRÈRE, M. Jean-Michel GROUD

*Test d'admission*¹ (y compris pour les débutants) :

Samedi 5 septembre 2020 à partir de 10h00

*Constitution du planning des cours pour tous les élèves*² :

Samedi 5 septembre 2020 de 15h30 à 17h00

CONTREBASSE

Enseignant : M. Loïc LE CAER

*Test d'admission*¹ (y compris pour les débutants) :

Mercredi 2 septembre 2020 à partir de 15h00

*Constitution du planning des cours pour tous les élèves*² :

Mercredi 2 septembre 2020 de 16h00 à 17h00

ORCHESTRES

Direction : Annabelle BREY

Les élèves du département des cordes, à partir de la 3^{ème} année du cycle I et sur avis du professeur, doivent **participer obligatoirement à l'orchestre** correspondant à leur niveau, et peuvent choisir la Musique de Chambre **en option supplémentaire** s'ils le souhaitent. L'affectation des élèves dans les orchestres est communiquée au plus tard à la rentrée de septembre.

Planning des orchestres à cordes en 2020-2021 :

- Orchestre **ANDANTE (fin de cycle I³)** : Mercredi de 13h45 à 15h00
- Orchestre **MODERATO (cycle II³)** : Mercredi de 15h15 à 16h45
- Orchestre **ALLEGRO (sur avis du professeur)** : Mercredi de 18h30 à 20h30

Prise de contact pour les nouveaux élèves le samedi 5 septembre 2020 entre 14h00 et 17h00

Première répétition le mercredi 16 septembre 2020 aux horaires prévus ci-dessus

MUSIQUE DE CHAMBRE

obligatoire en cycle spécialisé, facultative en cycle III pour les élèves déjà dans un ensemble.

Enseignante : Mme Annabelle BREY

Constitution du planning des cours pour tous les élèves :

Samedi 5 septembre 2020 de 14h00 à 17h00

Les cursus d'études figurent dans le livret d'accueil du Conservatoire

Précisions importantes

Les élèves désirant se présenter **en cycle spécialisé ou en cycle de perfectionnement** et qui n'étaient pas inscrits au CRD de Saint-Germain-en-Laye doivent se présenter le jour des tests d'admission¹. Le jury décidera si ces candidats sont autorisés à se présenter au concours d'entrée dans ces cycles⁴.

Les élèves candidats pour les 3^{ème} cycle, cycle spécialisé et cycle de perfectionnement devront prendre rendez-vous avec le Directeur dans la semaine du 12 septembre pour envisager leur projet d'étude.

¹ PROGRAMME DES TESTS D'ADMISSION :

Pour les élèves ayant déjà travaillé l'instrument ou les instruments choisi(s) au moment de l'inscription, exécution de préférence de mémoire d'une ou deux œuvres au choix du candidat (durée d'exécution : cycle I et cycle II : 5mn maximum, cycles III et Spécialisé : 10 mn maximum). Venir avec les partitions, les photocopies ne sont pas autorisées.

Pour les élèves n'ayant jamais pratiqué le violon, l'alto ou le violoncelle, l'admission se fera après une entrevue avec l'élève aux jours fixés pour les examens d'admission et sur étude du dossier et du niveau de formation musicale.

Attention : les dossiers sur lesquels ne figureront pas la ou les discipline(s) choisie(s) ne pourront pas être pris en compte.

² PLANNING DES COURS - Il vous sera demandé **de proposer un minimum de 3 disponibilités d'horaires comprenant 2 jours différents et correspondant au planning du professeur.** Se renseigner à l'accueil pour connaître les jours de présence des enseignants.

³ ORCHESTRES : certains élèves peuvent parfois intégrer un orchestre différent de celui correspondant à leur cycle, selon le niveau qu'ils ont atteint, sur avis du professeur d'instrument et du professeur chargé de la direction des ensembles. Si vous pensez être dans ce cas, merci de consulter les professeurs avant de réserver un horaire dans votre futur emploi du temps.

⁴ Les concours d'entrée en cycle spécialisé et en cycle de perfectionnement auront lieu pour toutes les disciplines instrumentales et vocales le :

Samedi 17 octobre 2020

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020**